MOBIB

Mode d'emploi

1/06/2012



www.stib.be
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles

Bienvenue dans le **monde MOBIB**

Félicitations !

Vous êtes désormais détenteur du pass MOBIB, un pass qui va vous faciliter la vie et vous ouvrir les portes d'un monde d'avantages.

Comment utiliser votre **pass MOBIB ?**



Vous le **validez chaque fois** que vous montez dans un tram ou un bus ou que vous entrez dans une station de métro, même si vous possédez un abonnement ou si vous effectuez une correspondance.

Votre pass MOBIB est strictement personnel et ne peut être cédé à une autre personne. Vous pouvez y charger simultanément différents « contrats de transport » en fonction de vos besoins, aussi bien pour vous que pour les personnes qui vous accompagnent. Grâce à sa puce électronique, le pass est rechargeable à volonté.

Aujourd'hui, votre pass MOBIB est utilisable sur tout le réseau de la STIB. Il est également compatible avec Cambio et Villo!. A terme, il le sera également avec les autres opérateurs de transport (SNCB, De Lijn, TEC). Votre pass MOBIB est valable 5 ans.

Un pass aux nombreux **avantages** !



IL VOUS SIMPLIFIE LA VIE

Grâce à la technologie **« sans contact »**, votre pass est lu par le valideur, donc plus besoin d'introduire votre ticket dans le valideur. Tellement plus pratique et plus rapide.

IL PEUT ÊTRE CHARGÉ SELON VOS BESOINS

Le pass MOBIB offre tellement de souplesse qu'il vous permet de **choisir vous-même la date** à laquelle vous souhaitez que votre abonnement commence.

Vous pouvez charger jusqu'à 8 contrats (maximum) sur votre pass MOBIB.
Par exemple :

- un abonnement annuel,
- un contrat 10 voyages,
- un contrat 1 jour,
- un contrat Airport Line.

OU

- 2 abonnements mensuels,
- un contrat 10 voyages,
- un contrat 1 jour.



IL VOUS ÉVITE LES FILES D'ATTENTE

Votre pass MOBIB est rechargeable dans l'ensemble de nos points de vente: dans nos 6 BOOTIK et nos 19 KIOSK, sur Internet, à plus de 375 automates de vente GO disponibles dans toutes les stations de métro ainsi qu'aux principaux arrêts de tram et de bus et dans certaines librairies* et en supermarché*. Fini les files d'attente !

IL A UNE LONGUE DURÉE DE VIE

Conservez votre pass précieusement. Il est conçu pour une durée d'au moins 5 ans.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Le pass MOBIB dispose d'une puce microprocesseur et d'une antenne radio dont le bon fonctionnement dépend de quelques précautions d'utilisation de base. Veuillez notamment à ne pas soumettre le pass à des torsions, pliages, découpages, à de hautes ou basses températures, à des effets électroniques ou électromagnétiques, à un niveau d'humidité élevé et à n'importe quel autre traitement manifestement inapproprié au bon fonctionnement du pass.

*uniquement pour les abonnements mensuels et les titres à la prestation de type MOBIB 1 voyage, 10 voyages, Discover Brussels 24h, 48h, 72h,...
Liste des points de vente disponible en BOOTIK et sur www.stib.be

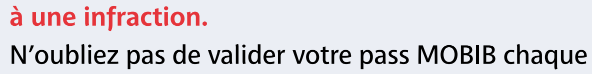
Un valideur à votre **service**

Vous trouverez des valideurs MOBIB à chaque entrée de station de métro, dans les trams et les bus. Chaque valideur est équipé d'un écran, il affiche à votre demande toutes les infos pratiques contenues sur votre pass.

COMMENT VALIDER ?

Il suffit de poser votre pass MOBIB dans la zone de validation, représentée par le grand O au centre du valideur. Vous ne devez donc pas insérer votre pass. Après une fraction de seconde, un bip ainsi qu'un témoin lumineux vert confirment la validation de votre pass.

La non-validation de votre pass est assimilée à une infraction.



N'oubliez pas de valider votre pass MOBIB chaque fois que vous montez dans un tram ou un bus ou que vous entrez dans une station de métro même en cas de correspondance.





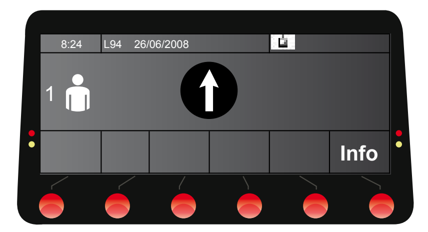


Vous voyagez avec MOBIB

Le pass MOBIB est nominatif et donc strictement personnel. Vous êtes le seul à pouvoir l'utiliser ou le cas échéant, vous faire accompagner lors de votre voyage.

VOUS VOYAGEZ SEUL

1. Rien de plus simple : il suffit de présenter votre pass devant le valideur.
2. Votre pass est validé dès que le valideur émet un « bip », le témoin lumineux vert s'allume et l'écran affiche .
   Si votre pass n'est pas validé, l'écran affiche
   et le témoin lumineux rouge s'allume.



3. En cas de correspondance, représentez votre pass MOBIB devant le valideur.

   Si vous avez chargé plusieurs contrats sur votre pass MOBIB, la priorité est donnée comme suit :

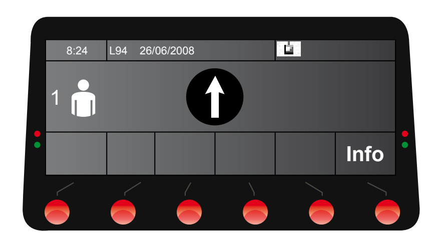
   1. Abonnement en cours de validité
   2. Discover Brussels 24h, 48h ou 72h
   3. Contrat 10 voyages
   4. Contrat 1 voyage

EXEMPLE :

Si votre pass est chargé d'un abonnement et d'un contrat 10 voyages, c'est l'abonnement qui sera validé.
Les contrats Airport Line sont validés à votre demande (comme décrit à la page 10).

VOUS VOYAGEZ A PLUSIEURS

1. Présentez vote pass devant le valideur afin de valider votre voyage.
2. Votre pass est validé dès que le valideur émet un « bip », le témoin lumineux vert s'allume et l'écran affiche .
   Si votre pass n'est pas validé, l'écran affiche et le témoin lumineux rouge s'allume.



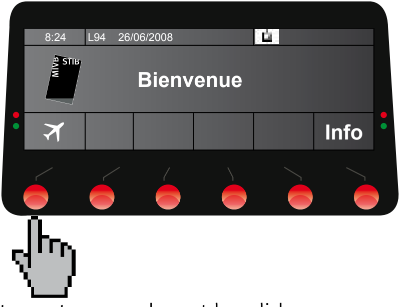
3. Répétez l'opération décrite au point 2 autant de fois que vous avez d'accompagnants.
4. En cas de correspondance, reproduisez la même opération.

Vous devez donc avoir préalablement chargé des contrats de un ou plusieurs voyages pour les personnes qui vous accompagnent. Le pass MOBIB étant strictement personnel votre ou vos compagnons de voyage doivent obligatoirement vous accompagner durant toute la durée de leur trajet.



VOUS VENEZ DE L'AÉROPORT OU VOUS VOUS Y RENDEZ

1. Appuyez sur la touche ✈.



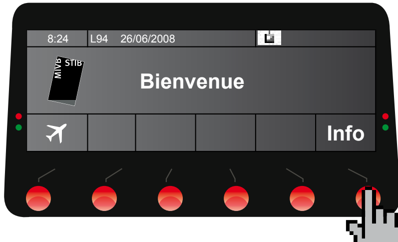
2. Présentez votre pass devant le valideur.
3. Votre pass est validé dès que le valideur émet un « bip », le témoin lumineux vert s'allume et l'écran affiche ⬆.

Vous devez donc avoir préalablement chargé un contrat Airport Line sur votre pass MOBIB.

Pour les correspondances, rien de plus simple, présentez votre pass devant le valideur. Si vous avez pris des accompagnants, présentez votre pass MOBIB devant le valideur autant de fois que vous avez d'accompagnants.

VOUS VOULEZ CONNAÎTRE LE SOLDE DE VOTRE PASS

1. Appuyez sur la touche **Info**.



2. Présentez votre pass devant le valideur.
3. L'écran du valideur vous indique l'état de vos contrats de transport (dates de validité, places disponibles, etc.).

QUE FAIRE EN CAS DE FAUSSE MANŒUVRE ?

- Si vous faites une sélection à l'écran mais que vous ne la confirmez pas dans les 3 secondes en présentant votre pass, l'opération est automatiquement annulée.

Votre pass MOBIB dans la pratique



OÙ POUVEZ-VOUS L'UTILISER ?

Sur tout le réseau de la STIB. Il est également compatible avec Cambio et Villo!. A terme, il le sera également avec les autres opérateurs de transport (SNCB, De Lijn, TEC).

Le pass MOBIB est validé en fonction des contrats que vous avez chargés préalablement. Vous ne pouvez par exemple pas utiliser la ligne 12 jusqu'à l'aéroport si vous n'avez pas chargé un contrat Airport Line sur votre pass MOBIB. Ni voyager voyager à plusieurs avec le même pass s'il y a 1 seul abonnement chargé sur le pass.

Pour les abonnements MTB, la carte MOBIB est complétée par une souche permettant de circuler sur les réseaux De Lijn, TEC et SNCB. Cette souche vous est délivrée au moment du chargement de votre abonnement sur votre carte MOBIB.

La non-validation de votre pass est assimilée à une infraction.

N'oubliez pas de valider votre pass MOBIB chaque fois que vous montez dans un tram ou un bus ou que vous entrez dans une station de métro, même en cas de correspondance.

OÙ LE RECHARGER ?

Dans nos 19 KIOSK et 6 BOOTIK, sur Internet (www.stib.be) et à plus de 375 automates GO dans toutes les stations et aux principaux arrêts de tram et bus ainsi que dans certaines librairies* dans certains supermarchés*. Après paiement, le contrat est automatiquement chargé sur le pass (un délai de 10 jours est nécessaire en cas d'achat par Internet).

COMBIEN DE TEMPS LES CONTRATS CHARGÉS SONT-ILS VALABLES ?

Ils restent valables jusqu'à leur utilisation complète (p. ex. : 10 voyages) ou leur fin de validité (p. ex. : un abonnement). En cas de mauvais fonctionnement ou d'usure de votre pass, celui-ci peut-être remplacé et les contrats ou soldes de contrats (ex: il vous reste 3 voyages sur une carte 10 voyages) sont transférés sur votre nouveau pass MOBIB.

*uniquement pour les abonnements mensuels et les titres à la prestation de type MOBIB 1 voyage, 10 voyages, Discover Brussels 24h, 48h, 72h,...
Liste des points de vente disponible en BOOTIK et sur le site internet www.stib.be

Plus **d'infos** sur le pass MOBIB ?



WWW.MOBIB.BE

070 23 2000

Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
et le samedi de 8h00 à 16h00.

DANS NOS 6 BOOTIK :

- **BOOTIK De Brouckère**
- **BOOTIK Gare de l'Ouest**
- **BOOTIK Gare du Midi**
- **BOOTIK Porte de Namur**
- **BOOTIK Rogier**
- **BOOTIK Roodebeek**

MOBIB

Éd. resp. F. Ledune • Rue Royale 76 • 1000 Bruxelles • Ne pas jeter sur la voie publique - 12-1237

